

22 janvier 1963 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution du général de Gaulle, président de la République.

C'est d'un cœur et d'un esprit profondément satisfaits, dit-il, que moi-même et Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre des Affaires étrangères venons de signer avec Monsieur le chancelier de la République fédérale d'Allemagne et Monsieur le ministre fédéral des Affaires étrangères le traité de coopération franco-allemand. Il n'est pas un homme dans le monde qui ne mesure l'importance capitale de cet acte, non pas seulement parce qu'il tourne la page après une si longue et si sanglante histoire de luttes et de combats, mais aussi parce qu'il ouvre toutes les grandes portes d'un avenir nouveau pour la France, pour l'Allemagne, pour l'Europe et par conséquent pour le monde tout entier.